Document généré le 29 avr. 2024 05:18

Nouvelles pratiques sociales

Témoignage sur Louis Beaupré

Suzanne Lamont

Volume 8, numéro 2, automne 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI : https://id.erudit.org/iderudit/301327ar
DOI : https://doi.org/10.7202/301327ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lamont, S. (1995). Témoignage sur Louis Beaupré. *Nouvelles pratiques sociales*, *8*(2), 47–49. https://doi.org/10.7202/301327ar

Résumé de l'article

Cet article est un bref commentaire de l'entrevue avec Louis Beaupré publiée dans ce numéro. L'auteure a commencé sa pratique professionnelle avec M. Beaupré dans la région de l'Outaouais durant les années 50. Elle a donc bien connu le personnage significatif qu'est alors M. Beaupré et la période qu'il évoque.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

❖ Témoignage sur Louis Beaupré

Suzanne LAMONT
Département de travail social
Université du Québec à Montréal

Cet article est un bref commentaire de l'entrevue avec Louis Beaupré publiée dans ce numéro. L'auteure a commencé sa pratique professionnelle avec M. Beaupré dans la région de l'Outaouais durant les années 50. Elle a donc bien connu le personnage significatif qu'est alors M. Beaupré et la période qu'il évoque.

Cette récente rencontre avec Louis Beaupré, pionnier émérite du travail social au Québec, a remué en moi de vifs souvenirs de l'action sociale déployée durant la deuxième partie des années 50 et toute la décennie 60. Tout en rappelant le contexte social et les valeurs du temps, ainsi que certains événements qui ont alors marqué la réalité de ma pratique en travail social, elle m'a aussi fait revivre la solidarité exceptionnelle présente dans mon premier milieu de travail, et qui permettait sans doute d'accepter de lourdes responsabilités et de longues heures de travail pour un salaire limité. Il s'agissait d'une petite agence laïque, le Service social de Hull inc., dont Louis était le directeur.

Nous oublions parfois que cette époque de sécularisation et de grand bouillonnement social a été produite, en partie du moins, par le labeur constant et vigilant de travailleuses et travailleurs sociaux critiques et engagés dans des stratégies conscientes et variées de lutte contre la pauvreté. Devant l'extrême précarité des conditions de vie d'une bonne partie de la population et les mesures désuètes et disparates selon les régions et les

secteurs, il est devenu urgent pour les travailleuses et travailleurs sociaux d'intervenir de manière plus organisée et systématique. À cette époque, le développement de la formation en travail social a commencé à prendre de l'ampleur. Parallèlement, la croissance de la profession a contribué à l'amélioration des pratiques, aidant les agences de service social à passer de la charité organisée au travail social mieux structuré et plus informé sur le plan théorique.

La rigueur intellectuelle et l'expérience de Louis Beaupré sur le plan individuel et, plus largement, sur le plan du travail communautaire lui ont vite fait reconnaître la nécessité de plus de compétence dans les services sociaux offerts à la population. J'étais parmi ces nouvelles recrues professionnelles de formation universitaire dont les méthodes d'intervention ont contribué à créer de nouvelles pratiques auprès des familles, des enfants, des jeunes délaissés ou délinquants et des personnes âgées pauvres ou isolées. Dépassant souvent les stratégies d'intervention directe au ras du sol et au coup par coup, l'action sociale s'est mise à déboucher sur des stratégies de revendication d'une politique sociale plus juste et de nouveaux services visant à combattre les inégalités et à promouvoir l'autonomie des personnes et des familles.

C'est ainsi que durant cette période de carence en ressources sociales, par exemple, remplaçant les orphelinats, les foyers nourriciers se sont multipliés et spécialisés pour assurer une meilleure protection des enfants et des jeunes. Sont apparus aussi, surtout dans les grands milieux urbains, les cours de bien-être, les services sociaux scolaires, les écoles de protection. Le travail social de groupe s'est développé auprès des diverses catégories de «clients» faisant appel aux travailleuses et travailleurs sociaux. On a aussi connu l'évolution de la pratique interdisciplinaire et la naissance du nouveau concept de la santé mentale, grâce à l'ouverture de centres psychosociaux spécialisés en santé mentale, amenant positivement le début de la désinstitutionnalisation des malades des grands hôpitaux psychiatriques.

La fin des années 50 et les années 60 ont donc constitué une période d'intéressantes et intenses activités professionnelles chez les travailleurs sociaux et travailleuses sociales. Comme l'a si bien souligné Louis Beaupré, c'était l'époque de la Révolution tranquille où se planifiait le développement économique et où la sécurité et le bien-être social commençaient à être vus par certains intervenants comme un droit social et non comme un simple privilège, ou une assistance mitigée pour calmer momentanément un besoin. La question du revenu minimum garanti mûrissait déjà dans la réflexion sociale, comme en témoignent les divers écrits de Louis Beaupré, au sein de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du

Québec, de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, ou encore à la Fédération des services sociaux à la famille. Il était reconnu par ses pairs pour être leur inlassable porte-parole dont la plume était la plus vigilante, la plus rapide et la mieux éclairée !

Malgré l'effervescence des idées de progrès et l'émergence de pratiques novatrices dans divers milieux des services sociaux, le rapport social inégal entre les hommes et les femmes était encore fortement discriminatoire à l'égard des travailleuses sociales et cela, sous deux aspects importants : le salaire et l'accès aux postes de cadres mieux rémunérés. La réponse de Louis Beaupré à la question des rapports hommes-femmes s'arrête au niveau des relations interpersonnelles qui fonctionnaient d'ailleurs généralement sans trop de heurts dans les lieux de travail, comme il le mentionne. J'ajouterais que cela n'a duré que jusqu'à ce que la conscience féministe s'aiguise et qu'aient lieu les remises en question des inégalités structurelles et culturelles.

Ainsi, en 1956, dès mon premier emploi en travail social, j'ai subi cette discrimination : inéquité salariale avec un collègue de maîtrise, embauché aussi pour travailler à l'instauration d'un nouveau service auprès des jeunes délinquants ; non-accessibilité en 1959 au poste de surperviseur professionnel, sous le fallacieux prétexte du risque qu'une seconde maternité ne puisse garantir la stabilité du travail requis. Cette expérience n'est pas que personnelle, elle fut vécue par de nombreuses travailleuses sociales. Comme le disait Louis, les enjeux de la discrimination faite aux femmes en matière d'emploi ne faisaient pas encore partie des préoccupations sociales du temps.

Dans le Québec de l'époque, malgré certains efforts déployés par la CPTSQ durant ses premières années d'existence, afin de promouvoir de meilleures échelles de salaires, les directeurs d'agences et leur conseil d'administration avaient le plein pouvoir de décision au sujet des salaires. Quant à moi, je considère que l'inéquité salariale entre les diverses catégories d'employés professionnels ou non professionnels et au sein même de ces catégories n'a pu être corrigée que graduellement après l'avènement de la syndicalisation.

De l'entrevue avec Louis Beaupré, il faut retenir non seulement les faits de l'histoire, mais savoir saisir en filigrane l'expression de ses nombreuses qualités de leadership, de sa rigueur sur le plan théorique, de son action sociale réfléchie et constamment engagée dans l'amélioration des conditions de vie des démunis. Enfin, de ses grandes qualités humaines, je garde précieusement en mémoire son attitude d'humilité, son sens de l'humour et l'optimisme qu'il a toujours su communiquer depuis que je le connais.